



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2033

Approbation de deux conventions de partenariat entre l'Auditorium - Orchestre national de Lyon, le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon (CRR) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD) pour les concerts des 12 octobre et 10 novembre 2022

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2033 - APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE L'AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON, LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON (CRR) ET LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON (CNSMD) POUR LES CONCERTS DES 12 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE 2022 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs par saison et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium - Orchestre national de Lyon développe une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible.

Dans le cadre de la programmation de la saison 2022-2023, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon développe deux partenariats : l'un avec le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Lyon et l'autre avec le Conservatoire national supérieur musique et danse (CNSMD) de Lyon.

L'Auditorium - Orchestre national de Lyon et le CRR s'associent pour l'organisation de la soirée des 150 ans du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon qui aura lieu le mercredi 12 octobre 2022 à 20h à l'Auditorium de Lyon.

L'Auditorium de Lyon fournit le lieu de représentation en ordre de marche et met à disposition les loges et espaces de répétition nécessaires, ainsi que le matériel technique.

Le CRR a l'initiative et la responsabilité des répétitions et de la manifestation.

L'entrée est gratuite sur réservation auprès de la billetterie de l'Auditorium.

Par ailleurs, le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon et l'Auditorium - Orchestre national de Lyon s'associent pour l'organisation d'un concert à l'Auditorium le jeudi 10 novembre 2022.

L'Auditorium de Lyon fournit le lieu de représentation en ordre de marche et met à disposition les loges et espaces de répétition nécessaires, ainsi que le matériel technique. Le CNSMD a l'initiative et la responsabilité des répétitions et de la manifestation.

L'entrée est gratuite sur réservation auprès de la billetterie de l'Auditorium.

Les conventions jointes au présent rapport formalisent les conditions de ces partenariats.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium - Orchestre national de Lyon et le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon pour l'organisation d'un concert à l'Auditorium de Lyon le mercredi 12 octobre 2022 à 20h est approuvée.
- 2- La convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Auditorium - Orchestre national de Lyon et le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon pour l'organisation d'un concert à l'Auditorium de Lyon le jeudi 10 novembre 2022 à 20h est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les exécuter.
- 4- Les recettes seront imputées au chapitre 70 du budget annexe 07, opérations symphonique, décentralisation et les dépenses aux chapitres 011, 012 et 65 opérations symphonique, décentralisation du budget annexe 07.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET